



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Organisation des services d'évaluation domaniale dans l'Aisne

Question écrite n° 17528

Texte de la question

M. Julien Dive appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'organisation des services d'évaluation domaniale, notamment dans l'Aisne. Depuis le 1er septembre 2017, la mission d'évaluation est confiée à cinquante-neuf pôles d'évaluation domaniale (PED) localisés dans les directions régionales et certaines directions départementales des finances publiques (DDFiP). Ils sont les interlocuteurs des collectivités territoriales pour se prononcer sur les conditions financières des opérations immobilières envisagées par ces dernières, dans le respect des conditions prévues par la législation et la réglementation en vigueur. Or depuis cette réorganisation, l'Aisne (comme quelques autres départements français), ne dispose plus d'évaluateur du service des domaines. L'évaluateur le plus proche de l'Aisne est dans l'Oise. La direction départementale des finances publiques de l'Aisne n'a pas de visibilité sur les instructions faites dans l'Oise pour le compte des collectivités de l'Aisne. Dans cette optique, M. le député souligne l'importance de mener une réflexion approfondie sur la nécessité de garantir un service de qualité et donc de proximité sur l'ensemble du territoire et dans chaque département. Il le sollicite également pour obtenir des précisions quant aux intentions du Gouvernement afin de faire face de manière adéquate à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Julien Dive](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17528

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 mai 2024](#), page 3546

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)